



28 mars 2018

## **Le Collectif de défense et de promotion des SES (CDP-SES) soutient l'appel de l'APSES à un rassemblement le mercredi 11 avril 2018 face au « risque de dilution des SES ».**

L'enseignement de Sciences économiques et sociales n'existe pas au collège et la réforme du lycée annoncée par le gouvernement prévoit que les SES soient une « discipline de spécialité » dans le cycle terminal du lycée, en première et terminale. Les connaissances en SES de beaucoup d'élèves se résumeront donc à celles qu'ils auront acquises en classe de seconde. Concernant la classe de seconde, le gouvernement projetterait que les SES intègrent le « socle de culture commune » pour un volume horaire hebdomadaire d'1h30mn dans le cadre d'un enseignement recentré sur la seule science économique.

Dans cette perspective, **le CDP-SES réitère sa demande de voir les SES présentes dans ce qui sera le socle de culture commune de la classe de seconde pour un horaire hebdomadaire d'au moins 2h élève.** C'est indispensable pour offrir à tous les lycéens et lycéennes un volume minimal de connaissances en SES.

Par ailleurs, **le CDP-SES demande que l'enseignement de SES en classe de seconde contienne de la sociologie et de la science politique à côté de la science économique.** C'est nécessaire pour permettre aux élèves de faire des choix éclairés de « disciplines de spécialité » dans le cycle terminal et parce que le processus de spécialisation des élèves ne peut être que progressif en vue de l'enseignement supérieur.

En conséquence, **le CDP-SES soutient l'appel lancé par l'APSES à l'ensemble de la communauté éducative et des citoyens pour un rassemblement le mercredi 11 avril 2018 contre le « risque de dilution des SES »<sup>1</sup>.**

---

<sup>1</sup> <https://www.apses.org/communiquede-presse-contre-la-marginalisation-et-la-denaturation-des-sciences-economiques-et-sociales-rassemblement-a-paris-le-11-avril/>